

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 39 (2012)
Heft: 6

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Où commence l'avidité?

LÉTON DES DISCUSSIONS sur les impôts en Suisse est de plus en plus haineux et les propos tenus sont souvent des plus subjectifs. La concurrence fiscale exacerbée en Suisse conduit certaines personnalités politiques à remettre en question la solidarité éprouvée entre les cantons et entre les communes. Les citoyens d'un canton sont dénigrés par des politiciens d'un autre canton, qui les taxent de fainéants et profiteurs. Attitude non seulement déplaisante, mais aussi inquiétante. Le fait que la Suisse soit très bien placée sur la scène internationale en matière de quote-part fiscale, de recettes fiscales et de charges sociales – 5% au-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE – est presque passé sous silence. Personne n'aime payer des impôts. Mais beaucoup semblent penser que la limite du supportable a été atteinte dans les allégements d'impôts en Suisse. Il est en effet de plus en plus évident que des baisses d'impôts massives entraînent un jour ou l'autre la suppression de prestations de l'État. Il s'ensuit une aggravation de l'écart social et une augmentation de la pauvreté, même en Suisse. Les allégements fiscaux vont pourtant continuer. Telle est la conclusion de notre rédacteur René Lenzin, dont vous pouvez lire l'analyse sur la politique fiscale en Suisse dès la page 17.



La politique fiscale en Suisse est non seulement un problème au sein du pays, mais nuit aussi à notre réputation à l'étranger. Plus parmi les politiciens toutefois, que parmi les dirigeants économiques. Mais ces derniers s'intéresseront sûrement à la décision populaire du 3 mars 2013: après cinq ans de va-et-vient, l'«initiative populaire contre les rémunérations abusives» sera soumise à votation. On pourrait (et devrait) lancer à cette occasion un débat sur la question de fond: quand l'appât du gain – sans conteste le fondement de notre économie de marché – devient-il de la rapacité, et se teinte alors d'indécence? Cette question, des plus corsées, ne sera qu'à peine soulevée dans les débats de la campagne de votation. En effet, l'initiative ne concerne pas la limitation des salaires, bonus et autres émoluments, mais uniquement les droits des actionnaires. Nous ne nous demanderons donc pas où commence l'avidité. Cette question pourrait pourtant finir par être débattue si l'initiative «1:12 – Pour des salaires équitables» remise en mars 2011 est soumise à votation.

Enfin, je souhaite informer les Suisses et Suisses de l'étranger d'une élection importante. Les membres du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) seront réélus au premier semestre 2013. Nous joignons à ce numéro de la «Revue Suisse» une brochure où nous répondons à toutes (du moins l'espérons-nous) les questions sur ces élections. Cette annexe se trouve au centre de cette édition, dont elle peut facilement être détachée. Je vous invite à participer aux élections du CSE car sa légitimation dépend fondamentalement du soutien dont il bénéficie auprès des Suisses de l'étranger.

BARBARA ENGEL

4

Courrier des lecteurs

5

Lu pour vous: Joël Dicker, le jeune écrivain surdoué de Genève

6

Images: anges de Paul Klee et d'autres artistes

9

Changement climatique: ce qui nous attend

14

«Capital», une exposition sur l'argent et la richesse

16

L'affaire Tinner: la Suisse au cœur d'une histoire de contrebande nucléaire

20

Rémunérations abusives, aménagement du territoire et politique familiale soumis à votation en mars

21

Série littéraire: Hugo Marti

22

La conquête du chemin de Saint-Jacques – le pèlerinage est devenu un phénomène de masse

24

Les Suisses ne sont pas en reste dans l'élevage et les courses de chiens de traîneau

26

Organisation des Suisses de l'étranger

28

Nouvelles du Palais fédéral

30

Écho

Photo de couverture: Long de 24 kilomètres, le grand glacier d'Aletsch entre le Valais et l'Überland bernois est le plus vaste d'Europe. Il a perdu presque 30% de son volume depuis les années septante.

Les experts prévoient qu'il aura complètement fondu d'ici à la fin du siècle.

Photo Keystone/Georg Gerster

Schweizerische Nationalbibliothek BN
Bibliothèque nationale suisse BN
Biblioteca nazionale svizzera BN
Biblioteca nazionale svizzera BN

IMPRESSION: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 39^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 395 000 exemplaires, dont 135 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

■ DIRECTION ÉDITORIALE: Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; René Lenzin (RL); Alain Wey (AW); Marc Lettau (MUL); Manuel Gnos (MAG); Jean-François Lichtenstern (JFL), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Relations avec les Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ DESIGN: Herzog Design, Zurich ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch

■ IMPRESSION: Swissprinters AG, CH-4800 Zofingen. ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. ■ INTERNET: www.revue.ch

Clôture de rédaction de cette édition: 22.10.12